COMMUNIQUE POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES











Il est rappelé que le Conseil d'Administration de Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank » qui s'est tenu en date du 25 novembre 2013 a, notamment, décidé l'émission d'obligations d'un montant en principal total de trois cent millions de Dollars Américains (300.000.000 USD) et a désigné Monsieur Mohamed Hdid, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations qui seront émises et ce, en attendant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires.

A cet effet, l'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs des obligations «BqMarocCommExt 6,25% 27/11/2018 » cotées à la Bourse de Luxembourg et portant le code « XS0998123037 » (les **Obligataires**), a décidé en date du 3 novembre 2014, à l'unanimité des Obligataires détenteurs de 80.000 obligations sur les 300.000 obligations existantes, de nommer Monsieur Mohamed Hdid, domicilié 4, Place Maréchal, Casablanca (Maroc), en qualité de représentant permanent des Obligataires, et ce conformément aux dispositions de l'article 300 de la loi nº17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires a conféré tous pouvoirs au représentant de la masse des Obligataires pour accomplir au nom de cette dernière, l'ensemble des actes nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des Obligataires.

